

208^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

28 mai 2021 | 10 h – 17 h (HE) | par webinaire

Résolutions découlant de l'adoption des motions

(Sous réserve d'une vérification ultérieure du procès-verbal de la réunion par le conseil)

Point de l'ordre du jour	Résultat du vote	Motion	Résolution
1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	Adoptée	2021-05-1D	QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente soit autorisée à modifier l'ordre des discussions.
3 Ordre du jour de consentement	Adoptée	2021-05-2D	QUE les résolutions de l'ordre du jour de consentement, sauf le point 3.4b(i), soient approuvés.
3 Ordre du jour de consentement	Adoptée	2021-05-3D	QUE la version actualisée de l'énoncé de principe national « Immigration et reconnaissance des titres de compétences étrangers » soit approuvée.
4.1 Sondage sur l'efficacité de la gouvernance	Adoptée	2021-05-4D	QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, adopte les recommandations du rapport sur l'efficacité de la gouvernance.
4.2 Révision des politiques du conseil	Adoptée par la majorité requise des deux tiers	2021-05-5D	QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance : a) approuve les politiques révisées suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 1.2, Principes directeurs • 6.10, BCCAG • 6.9, BCAPG b) abroge la politique du conseil 8.2, Diversité et inclusion.
4.3 Défi 50-30	Adoptée	2021-04-6D	QUE le conseil approuve la participation d'Ingénieurs Canada au Défi 50-30, sur recommandation du champion 30 en 30.
7.2 Nomination au Comité RH	Adoptée	2021-05-7D	QUE le conseil nomme les administratrices et administrateurs suivants au Comité des ressources humaines 2021-2022, sur recommandation du Comité 2020-2021 : a) Dawn Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB b) Jane Tink, APEGA
10.1 Séances à huis clos : Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel	Adoptée	2021-05-8D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire générale, la gestionnaire des Services aux membres, la vice-présidente des Affaires générales et Partenariats stratégiques et l'administratrice de la gouvernance.
10.2 Séances à huis clos : Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction	Adoptée	2021-05-9D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.
10.3 Séances à huis clos : Administrateurs et administratrices	Adoptée	2021-05-10D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.
10. Séances à huis clos	Adoptée	2021-05-11D	QUE la réunion sorte du huis clos.